

Politique de la ville: 80 quartiers présélectionnés pour les "cités éducatives"

Paris, 1 mai 2019 (AFP) -

Mesure-phare du rapport Borloo sur la politique de la Ville, les "cités éducatives" visant à intensifier la prise en charge scolaire et périscolaire ouvriront dans des quartiers défavorisés, avec une première liste de 80 territoires éligibles dévoilée mercredi.

Les ministres de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, et de la Cohésion des Territoires, Julien Denormandie, devaient se rendre jeudi à Arras et à Lens pour dévoiler officiellement la liste des quartiers présélectionnés.

Val-Fourré, La Grande Borne, Tarterêts... il s'agit là de quartiers d'habitat social "de plus de 5.000 habitants" présentant "des dysfonctionnements urbains importants" avec "des enjeux de mixité scolaire", en bref les quartiers "les plus dans le besoin", ont précisé leurs ministères en amont de cette visite.

Les "cités éducatives" visent à "intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire", rappelle leur dossier de presse.

L'ambition "n'est pas d'être un dispositif de plus mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants" (scolarisation obligatoire dès 3 ans, dédoublement des classes, dispositif "devoirs faits", petits-déjeuners à l'école...), selon les ministères.

Ce plan doit ainsi s'appuyer sur des actions concrètes déjà existantes dans des domaines divers, qu'il s'agisse de la petite enfance, de la formation ou du décrochage scolaire.

In fine "une soixantaine de quartiers" recevront ce label à partir de juillet, attribué aux territoires "qui montrent leur détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée", pour une première rentrée en septembre.

Ils pourront pour cela bénéficier d'une enveloppe de 34 millions d'euros de crédits par an, soit "près de 100 millions d'euros de 2020 à 2022", attribués par le ministère de la Ville.

Expérimentée à Grigny en 2017, cette idée avait été reprise l'an dernier par l'ancien ministre de la Ville Jean-Louis Borloo dans son ambitieux rapport, largement édulcoré ensuite, à l'exception de quelques projets phares dont celui des "cités éducatives".

Au total, plus de 130 collectivités ont envoyé leur candidature aux deux ministères afin de bénéficier du label.
cg-jdx/epe/cca

Afp le 01 mai 19 à 22 00.